

Genre et climat : quelle articulation entre ces problématiques pour les organisations internationales?

Enseignements d'une analyse bibliométrique

Il a fallu attendre les années 2010 pour que les aspects genrés de l'action climatique soient pleinement pris en compte et commencent à imprégner l'agenda climat dans le cadre des Conférences des Parties. Au cours de la dernière décennie, certains acteurs internationaux majeurs du développement ont ainsi établi des priorités, des outils et des programmes dédiés au genre et au climat. Une cartographie des discours portés par différents acteurs de la communauté internationale du développement et articulant ces deux problématiques constitue une contribution analytique innovante à l'étude de l'intersection entre le genre et le changement climatique.

Un exercice de cartographie innovant...

À partir d'un échantillon de 54 organisations internationales, agences de développement nationales, ONG internationales, communautés d'experts, agences de financement multilatérales et banques de développement régionales, ce sont 800 documents stratégiques, notes d'orientation et documents de positionnement qui ont été analysés et qui témoignent de cet intérêt croissant porté aux liens entre genre et climat. Une grille composée de 150 codes a été établie afin d'identifier les principaux concepts, programmes et stratégies appliquées par ces acteurs dans le cadre des problématiques alliant genre et climat.

...qui révèle 8 types de discours sur le lien entre genre et climat

Les quatre principaux cadres interprétatifs identifiés sont les suivants :

« L'action climatique d'urgence à travers le prisme des vulnérabilités » : L'intégration du genre dans l'action climatique s'inscrit ici essentiellement dans le cadre d'actions humanitaires d'urgence visant à répondre aux risques de catastrophes liées au changement climatique. Ce cadrage cible des situations de vulnérabilités telles que la pauvreté, le manque de moyens, l'analphabétisme, la plus grande exposition des filles et des femmes aux catastrophes naturelles ou à celles causées par le changement climatique, ou encore le plus grand risque de violences basées sur le genre et l'exploitation sexuelle.

Auteurs

Maxime Forest Chercheur associé et maître de conférences (Sciences Po-OFCE)

Christlord Foreste Assistante de recherche (OFCE)

Serge Rabier Chargé de recherche à l'Agence Française de Développement (AFD)

« Une approche de genre du changement climatique au prisme des *smart economics* » : Les filles et les femmes sont ici envisagées comme des agentes économiques potentielles de la transition énergétique, dont l'implication est cruciale pour parvenir à des économies et à des sociétés décarbonées, résilientes sur le plan climatique et durables tant au niveau social qu'environnemental. L'accent est mis sur l'accès des femmes aux facilités de crédit, à l'éducation et à la formation, ainsi que sur les compétences vertes et les compétences numériques dans le cadre d'actions liées aux domaines de la finance, du renforcement des capacités et de l'innovation.

« Une approche transversale (*gender mainstreaming*) appliquée à l'agenda du changement climatique » : Dans ce cadre interprétatif, l'intégration transversale du genre – qui désigne, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique ou d'un programme, l'intégration de la variable du genre et la prise en compte de la différence des rôles entre hommes et femmes au sein de la société – ne constitue pas seulement une méthode : c'est également la force motrice qui permet d'intégrer le genre dans l'agenda climat. Ainsi, les outils d'intégration du genre jouent un rôle crucial pour établir des politiques sur le climat plus sensibles à la question du genre – parfois aux dépens d'un agenda plus systématique de démantèlement des structures de domination genrées. Ce cadre s'inscrit rarement dans une démarche d'intersectionnalité.

« L'autonomisation des filles et des femmes dans une perspective d'adaptation au climat » : Les filles et les femmes sont ici essentiellement envisagées sous l'angle de la division traditionnelle et genrée entre travail productif et reproductif, ainsi que des rôles qui, selon le contexte, peuvent leur être attribués sur le plan social. Leur autonomisation (*empowerment*) est considérée comme cruciale pour renforcer l'adaptation et la résilience au changement climatique, ce qui nécessite des programmes les ciblant ou les impliquant de façon spécifique. Le plus important, ainsi, serait de leur fournir des moyens d'agir, de faciliter leur accès à la propriété, de favoriser l'éducation et de renforcer leur rôle décisionnel.

Parallèlement à ces quatre principaux cadres interprétatifs, d'autres discours concurrents existent, articulant tous une approche plus transformatrice du lien entre genre et climat.

« L'intégration du genre pour une action climatique transformatrice » : Dans la perspective d'une transition juste et de la justice climatique, le genre apparaît ici comme un levier de transformation. « Transformatrice » fait ainsi référence à la transformation des rapports de pouvoir entre femmes et hommes – ainsi qu'entre différents groupes sociaux – afin de construire des sociétés plus justes et plus durables. Parmi les éléments moteurs de ce processus de changement, la pensée féministe et les analyses de genre sont particulièrement mobilisées et l'autoréflexion est favorisée afin de parvenir à une transformation structurelle de la société.

« Une approche de l'enjeu genre et climat au prisme des inégalités intersectionnelles » : Il s'agit ici d'une approche « genre+ » articulant le genre avec d'autres facteurs d'inégalités qui se croisent, tels que l'âge, le statut social et le handicap, afin de rendre compte de la superposition des différents impacts du changement climatique. Bien que cette approche s'intéresse à un cumul de différents facteurs de risque ou d'exposition, le genre, ici, n'est pas envisagé au

prisme de vulnérabilités qui s'additionnent. L'approche dite « genre+ » a pour but d'accompagner l'élaboration de politiques climatiques plus inclusives, en intégrant les groupes les plus marginalisés, notamment les populations autochtones, les personnes qui travaillent à domicile et les personnes LGBTQ+.

« La dimension écoféministe : les femmes, gardiennes de la Terre-Mère » : ce cadre trouve son origine dans différents courants de l'écoféminisme, notamment les philosophies des peuples autochtones et les cosmogonies reliant les femmes à la préservation de la nature et attribuant à la Terre des caractéristiques féminines. La contribution des femmes à la lutte contre le changement climatique se traduit ici par la préservation des communautés et des écosystèmes locaux, le maintien de moyens de subsistance durables et écologiques, ainsi que par une perception des risques climatiques qui leur serait propre et par leurs rôles d'aidantes principales.

« Décoloniser le genre et l'action climatique » : Le genre et l'action climatique sont ici envisagés sous l'angle des études et des politiques post-coloniales afin de veiller à ce que les voix des populations autochtones et des autres groupes marginalisés soient entendues, en favorisant l'autoréflexion et la circulation des connaissances plutôt que leur transfert. Bien qu'elle soit marginale, cette approche émerge cependant chez certains bailleurs multilatéraux tels que le Fonds vert pour le climat et la Banque interaméricaine de développement.

Ce que les discours ne mentionnent pas (ou rarement)...

Les cadres interprétatifs élaborés autour des problématiques de genre et de climat sont encore fortement dépendants des contraintes propres aux dynamiques existantes. Premièrement, l'approche privilégiée est encore trop centrée sur « le rôle des femmes dans le développement » plutôt que sur « le rôle du genre dans le développement ». L'adoption d'une vision plus structurelle des rapports de pouvoir genrés ne s'est pas complètement imposée car les catégories « genre » et « femmes » sont fréquemment utilisées de façon interchangeable. Deuxièmement, dans la majorité des organisations, l'intégration transversale du genre, qui propose une méthode et des outils pour intégrer le genre dans la planification et l'exécution des projets, dépend du degré d'institutionnalisation des problématiques de genre et de climat au sein de ces organisations. Troisièmement, l'intégration récente des questions de genre dans l'action climatique internationale s'est essentiellement focalisée sur le concept d'adaptation, tandis que d'autres contributions à l'atténuation du changement climatique, comme la redistribution des pouvoirs et des fonctions sociales ainsi que les actions visant à renforcer la résilience des sociétés, sont rarement prises en compte.

Enfin, il serait possible d'améliorer notre compréhension du lien entre genre et climat si un certain nombre d'hypothèses pouvaient être vérifiées :

- Bien qu'elles soient plus vulnérables aux impacts du changement climatique, les filles et les femmes ne doivent pas être envisagées uniquement en tant que victimes. Il convient également de se concentrer sur la contribution qu'elles peuvent apporter à l'élaboration de solutions et contrebalancer les rapports de pouvoir genrés ainsi que la répartition des ressources, afin de construire des sociétés plus résilientes.

- Le cadre interprétatif des problématiques de genre et de climat s'intéressant au rôle des femmes en tant qu'agents économiques doit conduire à une reconnaissance totale et explicite de leur contribution disproportionnée à des tâches non rémunérées, ainsi que de leur omniprésence dans le secteur de l'économie informelle, pour permettre de remédier aux discriminations genrées.
- L'autonomisation des filles et des femmes doit permettre de transformer les rapports de pouvoir genrés, sans limiter cette transformation à leur simple inclusion dans les programmes/politiques existants ni à l'élaboration d'actions ciblées d'envergure limitée.
- Les organisations qui composent notre échantillon parviennent rarement à adopter un agenda qui permettrait de transformer radicalement les rapports de pouvoir genrés, car elles mettent avant tout l'accent sur les vulnérabilités des femmes ou sur leurs rôles d'agents économiques dans des structures économiques intrinsèquement inégales et discriminatoires, parallèlement à une approche relativement technocratique de l'intégration transversale du genre. Il serait ainsi profitable de s'inspirer délibérément des cadres interprétatifs plus transformatifs, ainsi que des cadres élaborés dans les pays du Sud au cours de la dernière décennie d'action internationale pour le climat, afin de favoriser l'émergence d'une réflexion plus structurelle sur ce lien et faciliter sa diffusion auprès du grand public.
- Les agences de développement nationales, et plus particulièrement celles issues de pays ayant adhéré à des principes féministes en matière de politique étrangère, ainsi que les bailleurs multilatéraux peuvent jouer un rôle crucial dans l'évolution des agendas du genre et du climat.
- L'évaluation critique et l'analyse comparative des cadres interprétatifs, le renforcement des connaissances relatives au genre et au climat, ainsi qu'une meilleure interaction avec les communautés, constituent des facteurs qui peuvent permettre aux organisations de l'échantillon de parvenir à un cadrage international commun des problématiques.
- En parallèle, il est indispensable de remettre en question une définition du genre encore trop binaire. Ce terme, en effet, est fréquemment utilisé comme synonyme de la variable du sexe : sans rendre toujours compte des rapports de pouvoir ou des hiérarchies de genre, ni de l'intersection du genre avec d'autres facteurs d'inégalité ou de discrimination.
- Une telle démarche peut également être alimentée par une réflexion sensible au genre autour du concept des biens communs de base, afin de favoriser un accès égal à des moyens de subsistance de base résilients au climat, ainsi qu'aux communs permettant d'atteindre les Objectifs de développement durable – tout particulièrement l'égalité entre les sexes dans des domaines tels que l'éducation, la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Tableau – Fréquence des cadres interprétatifs par organisation : agences de développement nationales (ancrage des différents cadres interprétatifs en %)

Cadre interprétatif	AECID	AFD	ACDI	EnaBEL	GIZ	JICA	KOICA	NORAD	SIDA	UKAid	USAid	Score moyen
L'action climatique d'urgence à travers le prisme des vulnérabilités	26,34%	27,83%	17,82%	14,54%	19,09%	28,56%	25,69%	13,96%	20,56%	19,18%	25,29%	21,71%
Une approche de genre du changement climatique au prisme des smart economics	11,62%	15,87%	23,45%	20,63%	27,97%	16,53%	13,46%	24,58%	20,21%	34,92%	21,35%	20,97%
Une approche transversale du genre appliquée à l'agenda du changement climatique	26,34%	19,57%	4%	26,92%	25,82%	24,35%	30,89%	20,13%	15,68%	12,83%	14,35%	20,08%
L'autonomisation des femmes et des filles dans une perspective d'adaptation au climat	8,53%	10,47%	14,18%	16,70%	9,70%	17,30%	16,82%	24,03%	19,05%	15,34%	11,65%	14,88%
L'intégration du genre pour une action climatique transformatrice	11,62%	11,51%	17,09%	6,68%	2,73%	2,77%	5,50%	5,19%	9,41%	7,94%	4,90%	7,96%
Une approche de l'enjeu genre et climat au prisme des inégalités intersectionnelles	7,94%	8,20%	13,82%	11,39%	7,45%	4,83%	5,20%	10,06%	6,39%	4,89%	8,10%	8,15%
La dimension éco féministe : Les femmes, gardiennes de la Terre-Mère	5,10%	5,32%	8,91%	2,36%	4,36%	4,53%	1,83%	1,30%	5,81%	3,57%	10,12%	4,52%
Décoloniser le genre et l'action climatique	2,51%	1,22%	0,73%	0,79%	2,91%	1,11%	0,61%	0,65%	2,90%	1,32%	4,25%	1,73%

Comment les agences de développement intègrent-elles ces discours ?

Comme le montre le tableau ci-dessus, « L'intégration du genre dans l'action climatique d'urgence au prisme des vulnérabilités » se classe en première position au sein des agences de développement nationales avec 21,7 % d'ancrages. « L'approche de genre du changement climatique au prisme des *smart economics* » et « L'approche transversale (*gender mainstreaming*) appliquée à l'agenda du changement climatique » obtiennent des scores quasi similaires. Cette dernière approche est particulièrement présente au sein des agences de développement nationales d'Europe, du Japon et de la Corée.

Le cadre interprétatif « L'action climatique d'urgence à travers le prisme des vulnérabilités » est prédominant dans plusieurs agences telles que AECID, USAid, JICA, KOICA et l'AFD. Dans ces dernières, cependant, le cadre « L'approche de genre du changement climatique au prisme des *smart economics* » est moins répandu que dans la plupart des autres agences de l'étude. Si le cadre « L'intégration du genre pour une action climatique transformatrice » obtient un score plus élevé que la moyenne au sein de cette catégorie d'acteurs, les autres cadres émergents témoignent de niveaux d'ancrage équivalents à ceux constatés dans cette catégorie de manière générale.

5 problématiques clés pour l'avenir

1. Si les femmes sont davantage vulnérables au changement climatique, il convient cependant de ne pas les réduire au seul statut de victimes. Afin de répondre aux défis que représentent l'adaptation au changement climatique et son atténuation, la contribution des femmes doit également être valorisée ; une attention toute particulière doit être portée à la remise en question des rapports de pouvoir et des hiérarchies entre les sexes, qui se traduisent par un accès différencié aux biens communs tels que l'éducation, la santé, les ressources et le pouvoir décisionnel. L'objectif est ainsi de construire des sociétés plus résilientes et de favoriser leurs actions visant à réduire la rapidité et l'intensité des changements climatiques.
2. S'il est important de considérer les femmes comme des agents économiques, il convient cependant de ne pas fermer les yeux sur leur contribution disproportionnée aux tâches de care non rémunérées, ni sur leur omniprésence dans le secteur des emplois informels, qu'il s'agisse de l'agriculture de subsistance ou des services. Cette reconnaissance

implique une prise en compte de la dimension intersectionnelle des facteurs d'inégalité et de discrimination, ainsi que l'existence, dans toutes les sphères de l'activité économique, d'une discrimination importante basée sur le genre tant au niveau horizontal que vertical, qui repose notamment sur une répartition inégale des droits et des ressources.

3. En insistant sur les vulnérabilités des femmes et en limitant la réflexion sur leur rôle à une dimension d'agents économiques opérant au sein de structures économiques fondamentalement inégalitaires, les organisations étudiées se privent d'importants leviers de transformation. Ce cadrage ne permet pas d'établir de lien logique entre les objectifs de transformation des sociétés afin d'atteindre l'égalité hommes-femmes et les actions décisives qui permettraient de cibler les causes et les conséquences du changement climatique.
4. En s'inspirant des cadres émergents tels que ceux favorisant la diffusion des connaissances entre le Nord et le Sud, ainsi qu'en prenant en compte la dimension structurelle et les rapports hiérarchiques liés au genre, ou encore l'intersection de différents facteurs d'inégalité, une réflexion plus précise pourra être menée quant à l'articulation entre les problématiques de genre et de climat, de façon à faciliter sa diffusion auprès de publics plus vastes.
5. Enfin, les agences de développement nationales, et tout particulièrement celles qui s'articulent autour d'une diplomatie féministe, peuvent jouer un rôle moteur. En partant d'une réflexion sur l'accès aux communs via la perspective du genre, il sera possible d'impliquer davantage la communauté de l'aide au développement mobilisée dans la lutte contre le changement climatique grâce à une meilleure compréhension de la relation entre les problématiques de genre et de climat. Pour y parvenir, il paraît nécessaire de favoriser l'égalité d'accès aux éléments constitutifs de modes de vie et de moyens de subsistance plus résilients face à ces changements, notamment en matière d'éducation, de santé et de droits sexuels/reproductifs, afin de pouvoir atteindre les objectifs de développement durable.